



SESSION 2020

**ADMISSION  
EN PREMIÈRE ANNÉE D'ARTS GRAPHIQUES**

FICHE D'INSCRIPTION  
AU CONCOURS D'ENTRÉE

Nom (en majuscules) et prénom : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Courriel : .....

Tél. : .....

Date et lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Adresse des parents : .....

.....

Tél. des parents : .....

Profession des parents : Père : ..... Mère : .....

Dernier établissement fréquenté : .....

Adresse complète de l'établissement : .....

.....

Obtention du bac :  non  oui série : ..... année : ..... BT série : .....

N°INE (Identifiant National Étudiant) : .....

Atelier préparatoire ou cours de dessin (préciser l'adresse) :

2019 → 2020 .....

2018 → 2019 .....

2017 → 2018 .....

Enseignement supérieur ou expériences professionnelles : .....

.....

Diplôme(s) obtenu(s) après le bac : .....

**Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription administrative et du déroulement des épreuves.**

Date et signature de l'intéressé(e)

Date et signature des parents (pour les candidats mineurs)

## Conditions générales d'inscription administrative et de déroulement des épreuves Admission année scolaire 2020 - 2021

**Les délais d'inscription sont impératifs.** Aucune demande ne pourra être prise en considération au delà des dates fixées. En cas de non participation au concours, **les droits d'inscription versés restent acquis et sont non remboursables.**

### 1 → DOSSIER D'INSCRIPTION ET DE PRÉSENTATION → À ENVOYER JUSQU'AU VENDREDI 27 MARS 2020

■ **Fiche d'inscription dûment remplie ;**

■ **Un justificatif de la classe de terminale** (pour les candidats au Bac 2020 ou pour les non bacheliers) ou la photocopie du baccalauréat (traduit en français pour les bacs étrangers et accompagné d'une copie du DELF ou de tout autre diplôme prouvant une maîtrise de la langue française) ;

■ **Un chèque de 45 euros**, non récupérable, à l'ordre de la Régie CMA et AE, pour les droits d'inscription.

Pour les candidats étrangers qui résident hors de France, l'inscription doit être régularisée par l'envoi d'un chèque établi en euros par un correspondant résidant en France. Les mandats ne sont pas acceptés ;

■ **Trois enveloppes A5 kraft autocollantes**, timbrées au tarif en vigueur, aux noms et adresse du candidat ;

■ **Une photo d'identité** à coller à l'emplacement prévu sur la fiche d'inscription.

■ **Un dossier graphique de présélection qui sera constitué de 10 planches format A4 couleur reliées.** Chaque planche sera numérotée et devra comporter au verso en haut, à droite le nom, prénom et signature du candidat.

Il sera constitué dans son ensemble :

- 1 → Des extraits de vos carnets
- 2 → De projets personnels
- 3 → D'éléments représentatifs de vos productions
- 4 → Une planche de vos références culturelles (graphisme, illustration, peinture, photo, cinéma...).

#### **ATTENTION : CE DOSSIER NE SERA PAS RESTITUÉ**

**Ces pièces seront envoyées par courrier normal dans une enveloppe à l'adresse de l'EPSAA jusqu'au vendredi 27 mars 2020, cachet de la poste faisant foi.**

**AUCUN COURRIER RECOMMANDE NE SERA ACCEPTÉ.**

**Résultat de la présélection et convocation pour les épreuves pratiques et orales le vendredi 3 avril 2020 à partir de 17h00. (Affiché à l'école et disponibles sur le site [www.epsaa.fr](http://www.epsaa.fr)).  
Tous les candidats admissibles passeront les épreuves pratiques et orales.**

### 2 → EPREUVES PRATIQUES → LUNDI 20 AVRIL 2020

Les épreuves se déroulent sur une journée

Prévoir 5 feuilles de papier Canson blanc au format raisin (50×65cm) 160g. Aucun autre support ne sera accepté.

Matériel de dessin et de peinture : crayons, gomme, gouache ou acrylique, règle plate, crayons de couleur, feutres de couleur, gobelet, chiffon, colle, cutter, fixatif, stylo. Sont proscrits : peintures à l'huile, pastels gras et secs, fusains.

Prévoir aussi une collation et une boisson. Pendant le déroulement des épreuves, aucune sortie ne sera admise notamment pour aller chercher un repas. Toute sortie sera considérée comme renoncement au concours. Aucun appareil électronique ne sera autorisé.

### 3 → ORAL - PRÉSENTATION DU DOSSIER DE TRAVAUX PERSONNELS → DU MARDI 21 AVRIL AU VENDREDI 24 AVRIL 2020

■ **Entretien devant un jury avec votre dossier de travaux personnels constitué de :**

- 1 → vos carnets de croquis originaux ;
  - 2 → vos planches originales (dessins, collages, photos, etc) ;
  - 3 → vos projets personnels au format de votre choix : démarche, création, production ;
  - 4 → une sélection de sujets d'expression créative : recherche, analyse, création, production.
- Vous pourrez vous munir d'un ordinateur portable.**

**Résultat final le mardi 28 avril 2020 sur [www.epsaa.fr](http://www.epsaa.fr) et affichage à l'EPSAA.  
Pour les candidats refusés, possibilité d'inscription au concours d'entrée en atelier préparatoire de l'EPSAA jusqu'au vendredi 15 mai 2020.**